

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 mai de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/05/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

THOMAS Sébastien, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, MANNEVEAU Julie, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, POULMARC'H Bertrand, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : ANDASMAS Anissa, pouvoirs à THOMAS Sébastien
STEFANUTTI Isabelle, pouvoirs à GUET François
GRIJOL Christian, pouvoirs à AUDURIER Philippe
LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique TILLIER
JAFFRY Bernard, pouvoirs à TANGUY Christine
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à POITEVIN Jocelyne.

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE 58-2022

Objet : Projet de véloroute V45 : modification du tracé et maîtrise d'ouvrage

Rapporteur : Katell CHANTREAU

La véloroute V45 « La Littorale » est inscrite aux schémas national et régional des véloroutes, cet itinéraire cyclable longe le littoral de Roscoff à Nantes. Le Département du Finistère, à l'initiative du projet, prévoit de débiter les aménagements pour la portion reliant Plogoff à Kerlaz en 2023. Pour le territoire intercommunal, le tracé de la véloroute a été validé par délibération des communes de Poullan-sur-Mer (04/12/2018), Douarnenez (21/03/2019) et Kerlaz (21/12/2018) et de la Communauté de Communes (07/02/2019)

À la suite de la prise de compétence « Mobilité » par la Communauté de Communes au 1^{er} juillet 2021, il convient de se réinterroger sur le porteur de la maîtrise d'ouvrage (la ville de Douarnenez ayant souhaité porter la maîtrise d'ouvrage sur la section de l'itinéraire entre la plage des Sables Blancs et le quai du Rosmeur) et sur le tracé de l'itinéraire afférent à cette maîtrise d'ouvrage. Il est proposé que Douarnenez Communauté assure la maîtrise d'ouvrage sur la portion de l'itinéraire entre les Sables Blancs et le quai du Rosmeur. Le Département est maître d'ouvrage sur les autres portions de l'itinéraire.

L'itinéraire initial, empruntant le passage du Treiz et la passerelle Jean Marin, ne semble pas adapté à la pratique du vélo et nécessiterait des aménagements lourds. Par ailleurs, le Port Rhu n'est pas valorisé par cet itinéraire. Il est donc proposé un nouvel itinéraire permettant de rejoindre la voie verte à partir du port de Tréboul, puis de longer les quais du Port Rhu afin de récupérer le boulevard Richepin.

Enfin, il est proposé au Département que la portion d'itinéraire passant par le site naturel des Plomarc'h soit autorisé aux cyclistes avec « Pied à terre ».

Vous trouverez en annexe une carte du tracé initial et du nouveau tracé proposé ainsi que la portion sur laquelle la Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage.

Vu l'avis favorable de la commission voirie du 3 mars 2022,

Vu l'avis favorable du bureau du 2 mai 2022,

Il est proposé :

- De valider la maîtrise d'ouvrage Douarnenez Communauté sur la portion de la véloroute V45 entre la plage des Sables Blancs et le quai du Rosmeur,
- De valider le nouveau tracé empruntant la voie verte et longeant le Port Rhu,
- D'autoriser le Président à solliciter auprès du Conseil départemental du Finistère que la portion de la véloroute V45 empruntant le site naturel des Plomarc'h soit autorisée aux cyclistes avec « Pied à terre »,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions afférentes auprès du Conseil régional du Bretagne et du Conseil Départemental du Finistère.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 12 mai 2022.

Le Président,

Philippe AUDURIER



Modification de l'itinéraire de la Véloroute La Littorale



- Véloroute V45 La Littorale** ———
- Projet Véloroute V45 initial ———
- Projet modification Véloroute - - - - -
- Site des Plomarc'h - Pied à terre - - - - -
- Fond de plan**
- Bd_Ortho_2021** ↔
- ↔ Moa Douarnenez Communauté